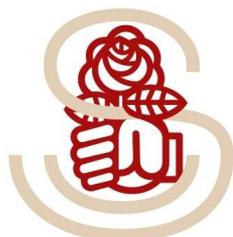


Paris, le 4 novembre 2008



Groupe Socialiste du Sénat

COMMUNIQUE DE PRESSE

Proposition de résolution relative à l'inscription
d'une directive-cadre sur les services d'intérêt général
à l'ordre du jour des institutions européennes

A l'occasion de la réunion de la COSAC à Paris, au Sénat, Catherine TASCIA, Simon SUTOUR, Roland RIES, Jean-Claude PEYRONNET au nom du Groupe socialiste du Sénat ont tenu une conférence de presse, considérant que cette réunion était **l'occasion de présenter une initiative parlementaire qui contribuerait à rapprocher l'Europe de ses citoyens.**

La Présidence française du Conseil de l'Union européenne, s'est vantée, au tout début de son mandat, de faire de l'année 2008, celle de l'Europe sociale. Lors du débat au Sénat en juin dernier sur son programme, le Groupe socialiste du Sénat lui a fait un certain nombre de propositions, en particulier, celle d'inscrire à son ordre du jour l'adoption d'une directive-cadre sur les services d'intérêt général.

Le Groupe socialiste du Sénat considère qu'il ne peut y avoir d'agenda social ambitieux sans la programmation de l'adoption d'une telle directive.

La crise économique et financière actuelle rend encore plus indispensable l'adoption d'une telle Directive-cadre. **Au moment où les pays les plus marqués par l'idéologie libérale s'en remettent à l'initiative des Etats pour contrer les effets désastreux de la crise, il serait paradoxal que les européens ne se donnent pas les moyens de conforter leurs services publics.**

Le dépôt d'une telle proposition de résolution permet en particulier :

- **de dénoncer le refus de la Commission européenne d'inscrire un projet de directive-cadre à son programme de travail**, alors que le Conseil européen lui en a fait maintes fois la demande et que le Traité de Lisbonne lui donnera une base juridique confortée ;
- **de proposer un cadre qui permette aux services publics d'être soustraits aux seules règles de la concurrence et de conforter leur véritable rôle, celui de vecteur de cohésion sociale et territoriale**, au moment où les citoyens en ont particulièrement besoin.

Les sénateurs socialistes ont proposé, lors de la Conférence de presse, dans la perspective du renouvellement de la Commission européenne à l'automne 2009, **la création d'un poste de Commissaire européen chargé des services publics** qui serait le garant de leur prise en compte dans toutes les politiques communautaires, de leur niveau de qualité et de leur bon fonctionnement.

Le Groupe socialiste du Sénat demande à la France, dans l'exercice de sa présidence du Conseil de l'Union européenne, qu'elle propose formellement l'adoption d'un agenda européen pour l'élaboration d'une Directive-cadre sur les services d'intérêt général.